



rue de Montigny 29  
6000 Charleroi  
Tél. (32) 071/300.300 Fax (32) 071/509.678

# **ETUDE DES POTENTIALITES URBANISTIQUES ET PATRIMONIALES DE L'ENTITE D'ERQUELINNES (Partie I)**

## **La section de Solre-sur-Sambre**

**Décembre 2001**

Avec le soutien



Fonds européen  
de développement régional

Dans le cadre  
du programme



En partenariat avec :



Thuin



Erquelinnes



Boussois

# Table des matières

## Partie 1 : L'approche urbanistique et patrimoniale

### 1. Introduction

### 2. Analyse cartographique et commentaires historiques

- A. Carte Ferraris : situation avant la fin du XVIIIème siècle, c'est-à-dire à l'époque pré-industrielle - parfois accompagnée d'une reproduction de l'Album de Croÿ (XVIe s.).
- B. Plan Popp : situation au milieu du XIXème s., c'est-à-dire le début de l'industrialisation.
- C. Plan Picc et Plan de secteur : du milieu du XIXème siècle à nos jours, l'impact de la révolution industrielle et les constructions récentes.

### 3. Le patrimoine de la section en images : perception par les spécialistes et les habitants

- A. Les ambiances urbaines.
- B. Observations sur quelques problématiques urbaines.

### 4. Conclusions de la première partie : première synthèse des atouts et faiblesses générales du patrimoine de la section.

## • Partie 2 : L'approche sociologique (travail en cours)

### 1. Quelques données socio-économiques (population, logement et activité) issues des statistiques (INS).

### 2. « Le patrimoine des Erquelinnois et des Thudiniens », les résultats du sondage téléphonique auprès d'un millier d'Erquelinnois et de Thudiniens (enquête quantitative) ainsi que différents éléments qualitatifs de l'enquête auprès des habitants.

# 1. Introduction

**Avis important au lecteur ! A lire absolument avant d'aller plus loin dans l'examen du document afin de comprendre la démarche !**

En septembre 1999, le **Conseil communal unanime** décidait de réaliser, **avec l'ensemble des acteurs locaux** (citoyens, élus, administrations, acteurs économiques), une opération de valorisation concertée des centres urbains. Celle-ci serait menée par **Espace Environnement**, en partenariat avec la **Commune** (Collège et Conseil), la **Région wallonne** et **l'Europe** (programme Interreg), avec la complicité des homologues français du Val de Sambre pour donner à ce projet un **caractère transfrontalier**.

Ce travail a commencé logiquement par une analyse de l'état du cadre de vie et de ses atouts, sorte « d'audit ». Espace Environnement appelle cette analyse qu'il a conçue : les « **études de potentialités** ».

Ces études rassemblent les éléments d'architecture, du patrimoine, de l'espace, ... qui font la richesse mais aussi l'originalité d'une localité. Ce sont ces éléments qui font la « personnalité » d'une commune, qui font que l'on s'y retrouve, que l'on s'y sent chez soi, mais aussi qui font la fierté des habitants.

Des études de potentialités sont réalisées pour chacune des sections des deux entités d'Erquelines et Thuin. Les richesses locales sont présentées en 14 documents (six pour les anciennes communes d'Erquelines et huit pour celles de Thuin). Ceux-ci constituent une base de réflexion pour l'ensemble des acteurs afin d'aboutir à des propositions d'aménagements dans chacune des anciennes communes.

Les études de potentialités sont le résultat d'une double approche :

- l'approche urbanistique et patrimoniale, résultat de l'approfondissement des connaissances des lieux par les auteurs de l'étude, avec un premier éclairage local fourni par des habitants;
- l'approche sociologique, basée sur l'enquête auprès des habitants et des édiles communaux, et alimentée par quelques données socio-économiques.

Cette première partie concerne l'**approche urbanistique et patrimoniale**. Elle comporte deux chapitres majeurs :

- une analyse des cartes d'époques différentes permettant de retracer l'**évolution urbanistique des noyaux bâtis**.

Les documents utilisés<sup>1</sup> sont :

- la Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens appelée « carte Ferraris », réalisée entre 1770 et 1778 et éditée par le Crédit communal, et lorsqu'elles existent, les reproductions de l'Album de Croÿ (également édité par le Crédit communal), ensemble de gouaches représentant les domaines du duc de Croÿ réalisées à la fin du XVIème - début XVIIème siècles;

---

<sup>1</sup> Tous les plans sont présentés avec le nord vers le haut.

- les plans parcellaires de l'Atlas cadastral de Belgique dits « Plan Popp » datant des années 1860-1870;
- les plans « Picc » édités depuis les années 1990 par le Ministère de l'Équipement et des Transports (Source : MET-D.432 - Lic. n° D432/9906/001 Espace Environnement), complétés par les données en terme d'affectation aux Plans de secteur, datés de 1979 pour Thuin-Chimay et 1983 pour Mons-Borinage.

Cette analyse est enrichie de quelques données historiques issues du *Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative des communes de Belgique* (Crédit Communal, 1983 sous la direction d'H. Hasquin) ou des publications principales des cercles locaux.

- un panel de photographies mettant en évidence les **caractéristiques majeures et les ambiances** de chaque lieu. Le choix des images porte sur :
  - prioritairement, les éléments intéressants au point de vue culturel et social du patrimoine urbain (bâtiments et espaces);
  - ensuite, des situations problématiques à améliorer.

Chaque photo est accompagnée de commentaires résumant la vision conjointe de quatre spécialistes (architecte, géographe-urbaniste, historien de l'art et éco-conseiller). Les *commentaires en italique* ont été recueillis auprès d'habitants faisant souvent partie d'associations locales que nous remercions pour leur participation ainsi que pour leur relecture de certaines études.

*Remarque* : la mention « Inventaire » renvoie à l'Inventaire du Patrimoine monumental, réalisé par l'Administration wallonne. Il s'agit d'un vaste répertoire édité par agglomération, en 20 tomes. Il reprend des bâtiments considérés comme les fleurons du patrimoine wallon, dont la préservation est vivement souhaitée, et a depuis peu une valeur réglementaire. Il est actuellement en cours de révision. Un bâtiment reçoit une « pastille » lorsqu'il mériterait d'être classé ou protégé.

A partir de ces deux analyses, émergent des premières conclusions qui devront être confrontées à la deuxième partie de l'étude, **l'approche sociologique**.

Celle-ci comportera :

- une **analyse socio-économique**, c'est-à-dire principalement des données concernant l'évolution démographique de la section, les revenus des habitants et les informations en lien direct avec la problématique de la conservation du patrimoine des logements;
- une analyse de la perception du patrimoine par la population permettant de mettre en évidence les **lieux-phares du patrimoine social des espaces et du bâti** ainsi que les problèmes principaux exprimés à leur égard.

L'approche urbanistique et patrimoniale que vous avez en main et l'approche sociologique formant **les études de potentialités seront soumises au Conseil communal et à l'ensemble des acteurs locaux** pour qu'elles reflètent bien **l'image de la commune en 2000**. Ce travail fait, ce sera le moment de passer aux **pistes d'aménagements**. Une consultation aura lieu avant leur montage, pour les voir se réaliser dans les années qui viennent.

### **Avertissement !**

En aucune manière, les auteurs ne désirent porter un jugement sur qui que ce soit par ces constats. Ils mettent surtout en avant les richesses et les potentialités des centres urbains pour aboutir à des propositions d'aménagements. Il y est fait mention d'erreurs urbanistiques et de mauvais aménagements, tant privés que publics. Ceux-ci ont souvent été le fait de mode, propre à une époque du « tout à la voiture », du « tout au modernisme », mode dans laquelle les villes européennes sont malheureusement quasi toutes tombées. Le propos n'est pas là...

Ensemble, toutes les forces politiques de la commune ont résolument entrepris cette action de valorisation pour engager l'avenir dans un développement original, propre à la région et ce, en utilisant la proximité de la France comme un atout. C'est donc un fameux pari pour demain.

## **2. Analyse cartographique et commentaires historiques**

**A. Carte Ferraris**

**B. Plan Popp**

**C. Plan Picc**



## A. Carte Ferraris : le noyau bâti antérieur à la fin du XVIIIème siècle

D'après les sources historiques et archéologiques, l'occupation du village remonterait à l'époque gallo-romaine (découverte d'une nécropole). La première mention dans les textes date de 1093 : il s'agit d'un acte qui confirme la donation de l'église à l'abbaye de Lobbes, ce qui indique qu'il existait donc un premier lieu de culte à cet endroit au XIème siècle.

Les plus anciens témoins architecturaux encore existants remontent au XIIIème siècle : il s'agit d'une part du noyau de la tour de l'église Saint-Médard et, d'autre part du donjon du château daté de la fin du XIIIème s. ou du début du XIVème siècle. Quelques vestiges anciens (notamment un millésime 1595) subsistent sur le site de l'abbaye de la Thure, située au sud du territoire communal du noyau villageois, fondée en 1243 et plusieurs fois modifiée au cours du temps.

La carte Ferraris montre qu'à la fin du XVIIIème siècle, le village de Solre-sur-Sambre présente un bâti plus développé que celui d'Erquelines, ce qui est attesté par les chiffres de population : en 1801, on compte 806 habitants pour seulement 280 à Erquelines.

Le noyau villageois s'est installé au confluent de la Sambre et de la Thure. Il est situé sur un promontoire à l'abri des inondations tandis que le château se trouve au nord, isolé dans la plaine alluviale sur la rive droite de la Thure.

- Deux rues partent du confluent et suivent le cours des deux rivières :
  - la rue de la Halle densément bâtie, longeant la rive gauche de la Thure. Elle se prolonge jusqu'à la route de Mons par la rue Saule Godaux dont le bâti est très clairsemé;
  - longeant la Sambre, la rue Saint-Médard prolongée par la rue Reine Astrid et un embranchement en Y, la rue Aublaine.
- En rive droite de la Thure, l'axe de la rue Mont de Solre suit également le cours de la rivière et est déjà partiellement bâti;
- Une voirie perpendiculaire, constituée par la cour Pireau et la rue des petits Ponts, recoupant les deux axes Nord/Sud, est également perceptible. Un pont est indiqué à l'endroit du passage de la Thure. L'ébauche d'une deuxième voie perpendiculaire, la rue Pont Bara, apparaît plus au nord.

Le noyau bâti est déjà visualisé dans la représentation graphique, figurant dans l'Album de Croÿ (fin XVIème siècle) (voir page 11) qui montre les différents éléments constitutifs du village :

- A gauche, l'église Saint-Médard telle qu'elle fut reconstruite au début du XVIème siècle, perchée sur le sommet d'une colline dont la pente est occupée par des maisons villageoises entourées d'arbres. On dénombrerait déjà 85 foyers au milieu du XVIème siècle.
- A droite, en contrebas, le château dont on distingue bien le donjon précédé d'un pont-levis et ponctué de deux tours circulaires. Le petit nombre de fenêtres, l'allure défensive indiquent bien une forteresse d'origine médiévale.
- Les liaisons entre le château et le village sont assurées par deux ponts en pierre.

Contrairement à Erquelines, on ne distingue pas, sur la carte Ferraris, de grosses implantations en quadrilatère typiques des fermes (sauf une du côté de la route de Mons qui existe encore aujourd'hui) donnant au noyau bâti un aspect déjà plus urbain.

Peu après le milieu du XVIIIème siècle, il y avait déjà quelques activités industrielles : une clouterie composée de 4 petites forges occupant une vingtaine d'ouvriers, une fenderie, une vitrerie, des fabriques de toile et de bas (statistiques industrielles des Pays-Bas autrichiens).

L'Inventaire du patrimoine signale des habitations des XVIIème et XVIIIème siècles le long des rues Saint-Médard, de la Halle et Pont Bara. D'anciennes forges du XVIIIème siècle situées au nord-est du village à la rue de Thuin y sont signalées.

## **B. Plan Popp : le noyau bâti au début de l'ère industrielle (milieu XIXème s.)**

Si l'extension villageoise ne s'est pas fortement modifiée jusqu'au milieu du XIXème siècle, deux transformations vont accélérer le développement de Solre-sur-Sambre :

- la canalisation de la Sambre à partir de 1826 qui vise à la rendre plus navigable pour le passage des bateaux de 350 T. Le plan Popp montre le dédoublement du cours de la rivière, l'installation d'une écluse et d'une petite île.  
Notons toutefois que des archives indiquent l'existence d'une écluse régularisant le cours de la Sambre dès 1486; on utilisait la rivière pour les transports d'ardoises et de briques depuis La Buissière.  
A proximité de l'écluse, on remarque une construction à l'emplacement du moulin Blariaux, de dimension plus modeste que le moulin actuel, qui constitue peut être le noyau ancien de celui-ci. On sait qu'il existait plusieurs moulins dès le milieu du XVIIème siècle dans le village (moulin de Pierre Bady en 1647, moulin de Pierre Loyel en 1660, moulin de Robert de Salle en 1666);
- l'installation du chemin de fer au nord (ligne Marchienne-au-Pont/Erquelines reliée ensuite à Charleroi) mis en exploitation en 1852.

Ces facteurs entraîneront une forte progression démographique dans la deuxième moitié du XIXème siècle : de 1.310 habitants en 1846, la population passe à 2.329 habitants en 1910. A partir du XIXème siècle, le village va bénéficier du voisinage des usines métallurgiques françaises du bassin de Maubeuge. Au milieu du XIXème siècle, Solre-sur-Sambre est encore deux fois plus peuplée qu'Erquelines (1310 pour 548 habitants à Erquelines). On y dénote quelques activités industrielles : un laminoir installé en 1838 et deux sucreries à la fin du XIXème siècle.

Le plan Popp montre principalement des extensions de voiries déjà existantes :

- prolongation de la rue de la Halle par la rue du Goulet jusqu'à la route de Mons;
- prolongation de la rue Pont Bara vers la place de la Halle dont le tracé triangulaire est bien dessiné;
- prolongation de la rue Mont de Solre (tracé déjà existant sur Ferraris) au nord vers le chemin de fer et la gare.

Deux nouvelles voiries apparaissent :

- le chemin du Château, future rue du Château fort, reliant la rue Mont de Solre et le château à la place de la Halle;
- un alignement de maisons le long de la rue Waresaix longeant la Thure, se prolongeant au sud par la ruelle du Moulin rejoignant la rue Mont de Solre.

### **C. Plan Picc et Plan de secteur : du milieu du XIXème siècle à nos jours**

Le plan Picc montre que l'ensemble des voiries anciennes existe toujours aujourd'hui, assurant au village de Solre-sur-Sambre une belle homogénéité urbaine. Le long de ces voiries anciennes, le bâti s'est densifié pour accueillir l'accroissement de la population évoqué ci-dessus : principalement rues Pont Bara encore peu bâtie en 1860, Saule Godaux, du Goulet, Reine Astrid pour le centre.

La route de Mons et la rue Mont de Solre apparaissent aussi aujourd'hui comme deux axes densément bâtis. Le cours de la Thure a été rectifié. Précédant le château, une vaste esplanade a été créée. Celui-ci est aujourd'hui intégré plus étroitement dans le centre urbain.

Le Plan de secteur indique que, dans sa traversée de Solre, la Thure - comme la Hantes dans la traversée de Montignies-Saint-Christophe et de Hantes-Wihéries - constitue une zone verte naturelle et une zone rurale d'intérêt paysager. La partie de la Sambre traversant Solre est également en zone verte. Le château et son environnement sont classés en zone de parc. Par contre, il est à noter qu'aucune partie du centre n'est reconnue comme zone d'intérêt culturel, historique et esthétique (Z.I.C.H.E.).



Source : Crédit communal

## Album de Croÿ Solre-sur-Sambre à la fin du XVIème siècle

Le noyau bâti est déjà visualisé dans la représentation graphique, figurant dans l'Album de Croÿ (fin XVIème siècle) qui montre les différents éléments constitutifs du village :

- A gauche, l'église Saint-Médard telle qu'elle fut reconstruite au début du XVIème siècle, perchée sur le sommet d'une colline dont la pente est occupée par des maisons villageoises entourées d'arbres. On dénombreait déjà 85 foyers au milieu du XVIème siècle.
- A droite, en contrebas, le château dont on distingue bien le donjon précédé d'un pont-levis et ponctué de deux tours circulaires. Le petit nombre de fenêtres, l'allure défensive indiquent bien une forteresse d'origine médiévale.
- Les liaisons entre le château et le village sont assurées par deux ponts en pierre.

### **3. Le patrimoine de la section en images Perception par les spécialistes et les habitants<sup>2</sup>**

#### **A. Les ambiances urbaines**

**A la lumière de l'analyse cartographique et de l'enquête de terrain, on peut distinguer deux ambiances urbaines principales, d'une part, les abords du château et le noyau villageois ancien et d'autre part, le bâti « Belle Epoque » de l'ère industrielle.**

##### **I. Le château et le noyau villageois ancien :**

- le site du château et la place communale;
- les rues anciennes, Saint-Médard et de la Halle et leur prolongement.

##### **II. Le bâti « Belle Epoque » de l'ère industrielle :**

- le Moulin Blariaux;
- la Sambre;
- les bâtiments communaux;
- les rues XIXème siècle et années 30 : rues Pont Bara, Waresaix et Mont de Solre.

---

<sup>2</sup> Par habitants, nous entendons les personnes, souvent membres d'associations, rencontrées lors de réunions et/ou qui se sont exprimées par des questionnaires. Les commentaires recueillis figurant en italique nous donnent un premier éclairage local intéressant qui ne doit pas être interprété toutefois comme l'avis général de la population. L'approche sociologique (partie II des études de potentialités) permettra d'approfondir cette connaissance, grâce à la vaste enquête téléphonique menée dans toutes les anciennes communes.

## ***I. Le château et le noyau villageois ancien***



**1. Château.**



**Le château vers 1900.  
(Ancienne carte postale -  
Coll. Crédit communal).**

Le château est le fleuron architectural de l'entité et constitue par son exceptionnel état de conservation un témoin remarquable de l'architecture des châteaux forts du moyen-âge. Construit à la fin du XIII<sup>ème</sup> ou au début du XIV<sup>ème</sup> siècle et plusieurs fois remanié au cours du temps, il est entouré de douves alimentées par la Thure.

D'allure majestueuse, le donjon de forme quadrangulaire est percé de petites ouvertures accentuant son caractère défensif. Au-dessus du porche d'entrée, une fenêtre médiévale à croisée de pierre. Le château est classé comme monument depuis 1951.

*Le château est très souvent cité par les habitants qui apprécient son architecture et la dimension historique qu'il donne à ce site. Sa restauration et son état de conservation sont jugés admirables. Toutefois, ils estiment que ce bâtiment fait partie de leur patrimoine et devrait pouvoir être visité, ne serait-ce que de façon ponctuelle. Le même regret est formulé pour les sentiers avoisinants qui devraient relier le village à la Sambre.*



## 2. Tour d'angle du château.

Les angles sont ponctués de tours circulaires. Ici, la tour sud-est dont le dernier niveau est occupé de mâchicoulis reposant sur des consoles moulurées. Elle est percée de petites fenêtres alternant avec des arquebusières. La haute toiture conique ou poivrière est munie de plusieurs lucarnes présentant un encadrement trilobé.

## 3. Portail d'entrée du château.

Le portail d'entrée en forme d'arc brisé présente une allure médiévale. On remarque le bel appareillage en pierre marqué par un ressaut. L'ancien pont-levis a été remplacé à la fin du XIXème siècle par un pont en pierre à deux arches.





#### **4. Doves du château.**

Le cadre bucolique accentue le caractère romantique du château.



#### **5. Tour à l'arrière du château.**

A l'arrière du château, les tours ont été laissées à l'état de ruines, ce qui donne un effet pittoresque dans le cadre de verdure.



## 6. Place communale.

*De nombreux membres d'associations consultées aiment cette belle place qui, agréable en toutes saisons, forme un ensemble paisible avec le château, le kiosque et le cadre verdoyant menant à la rivière. La Thure gagnerait à être vue par un élagage judicieux de certains arbres qui laisserait entrer la lumière. Ce qui permettrait d'apprécier alors l'ensemble depuis le terrain de football.*

## 7. Sentier vers le château bordant la place.

La vaste place communale, longée par la Thure sur sa bordure ouest est un magnifique répondeur au château qui lui fait face.

Les éléments les plus intéressants sont :

- la présence de l'eau, perceptible à la vue et à l'ouïe;
- la végétation : arbres et verdure;
- son étendue et l'aménagement sobre qui permettent une utilisation pour diverses activités;
- son kiosque, seul encore en place dans l'entité, vestige du passé soudant symboliquement le village;
- de petits éléments de mobilier urbain, tels les bornes en pierre bleue qui la ferment symboliquement sur son flanc nord, identiques à celles qui délimitent l'entrée du château en vis-à-vis.





### 8. Le château depuis la rue du Château Fort.

Le relief et la sinuosité de la percée de la rue du Château Fort mettent en évidence une perspective dérobée vers le château depuis la rue de la Halle. Elle amène à la curiosité, à l'envie de découvrir un patrimoine. Cette liaison entre le château et l'axe bâti ancien constitué par la rue de la Halle fut créée au début du XIX<sup>ème</sup> siècle.



### 9. Panneau du G.R. longeant le château.

Solre-sur-Sambre est traversée par le GR 129 qui relie Bruges à Dinant. Il longe le château dans cette partie de son tracé. Atout touristique pour l'entité, il pourrait être un fil conducteur de la visite de Solre-sur-Sambre : château mais aussi patrimoine bâti ainsi que patrimoine vert de la Thure et de la Sambre.



#### **10. Eglise depuis une trouée entre les maisons de la rue Blariaux.**

L'église Saint-Médard est située sur un promontoire dominant le confluent de la Sambre et de la Thure. Un noyau du premier édifice du XIII<sup>ème</sup> siècle subsiste, autour duquel s'est développé le village dans le voisinage du Château Fort. L'édifice actuel de style gothique hennuyer date du début du XVI<sup>ème</sup> siècle. L'intérieur préserve une remarquable voûte en berceau lambrissée et peinte encore conservée. L'église est classée comme monument depuis 1951.

Un bâtiment situé sur un promontoire offre toujours des vues éloignées ou plus proches de qualité; ces vues sont autant de points de repères géographiques mais aussi sociaux à préserver.

*L'église, malheureusement endommagée par un incendie est citée par des habitants qui s'interrogent sur sa restauration.*



#### **11. Rue de la Halle n° 11.**

Cette petite habitation de caractère rural reprise à l'Inventaire date de la deuxième moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle, du moins pour son premier niveau construit en moellons et présentant des ouvertures à encadrement de pierre. L'étage est en briques. L'ensemble est harmonisé par un badigeon clair.



**12. Ensemble formé par les rues Saint-Médard et Blariaux.**

La rue Saint-Médard est une des plus anciennes rues de Solre-sur-Sambre. Elle présente principalement une image architecturale enduite. La tradition d'enduire les façades est née au XVIIIème siècle dans le souci d'homogénéiser le bâti à l'époque classique. La présence de fenêtres en plein cintre renforce l'atmosphère classique. Ici, un détail d'une clé moulurée dans l'enduit et décorée d'une guirlande, orne la partie supérieure d'une fenêtre.



**Rue Saint-Médard n°9 - décor enduit.**

Les décors enduits attestent une tradition artisanale ancestrale en voie de disparition en raison des nombreux décapages inappropriés de façades anciennes. Assurer la pérennité des métiers du patrimoine comme celui de stucateur - dont le savoir-faire tend à se perdre - est devenu une des préoccupations de la politique régionale wallonne du patrimoine. Cette volonté pourrait offrir de nouveaux débouchés aux artisans et ouvriers.



### 13. Rue de la Halle n° 3.

Cette imposante demeure datant de 1803, et reprise à l'Inventaire s'inscrit aussi dans le style classique. Le jeu entre les éléments de pierre et les surfaces enduites est très soigné. La loggia en bois est un ajout postérieur tandis que les lucarnes triangulaires sont le fruit d'une récente rénovation.

### 14. Pensionnat de la sainte Union - rue de la Halle, n°14.

Cet édifice datant du début du XXème siècle intègre au rez-de-chaussée un logis de ferme 1800. Les deux époques de construction se marquent par l'emploi de fenêtres différentes, classiques au rez et de tradition néogothique - emploi de l'arc brisé - à l'étage. Ce bâtiment est repris à l'Inventaire.

*Des habitants apprécient ce vaste ensemble, tout en regrettant son sous-emploi.*





**15. Ferme de la Croix Blanche - rue de la Halle, n°32.**

Cet édifice remarquable, de style classique, situé perpendiculairement à la voirie, ouvre sur une petite cour arborée clôturée par une élégante grille en fer forgé. La pierre est utilisée pour les chaînes d'angle, les encadrements de fenêtres et les bandeaux horizontaux séparant les étages. Le millésime 1786 apparaît sur une clé en pierre. Le bâtiment est repris à l'Inventaire et mériterait le classement (pastille).



**Clé en pierre avec millésime 1786.**

*Des habitants sont fiers de cette rue, en particulier de la jolie chapelle Saint-Antoine, qui, bien conservée, symbolise une légende et dégage une force et une beauté historiques.*



### 16. Enfilade des rues du Goulot et de la Halle.

Cette enfilade de façades en décrochement les unes par rapport aux autres est typique de l'atmosphère des villages anciens.

Les points forts dégagés par cet espace sont :

- sa sinuosité et son relief;
- le respect de l'harmonie des bâtiments (et du mur) entre eux : gabarit, matériaux et coloris;
- la rupture d'une trop grande rectitude, par le décrochement du bâti;
- le fond de perspective fermé par un bâtiment de qualité;
- des points de vue contrastés en fonction de la progression dans l'espace.



### 17. Carrefour des rues de la Halle et Godeau.

Ce carrefour offre une forme en cuvette, créée naturellement par le relief et délimitée par le bâti. L'agencement de celui-ci renforce cette inscription dans le relief. Il ferme l'espace, le rendant plus sécurisant.

Cet effet bénéfique de « place » plutôt que de carrefour pourrait encore être renforcé par la mise en évidence des zones réservées aux piétons.



### 18. Rue de la Halle vers le nord.

Le tracé légèrement sinueux de la voirie est souligné par le talus en pierraille sur lequel se répand la végétation.



### 19. Rue de la Halle vers le nord.

Si les véhicules motorisés occupent à notre époque une place grandissante, il est important de ne pas oublier qu'un grand nombre de personnes continuent à circuler à pied (écoliers, mamans avec jeunes enfants, personnes âgées, visiteurs) ou à vélo. Ce mode de déplacement trouve un public grandissant auprès d'adeptes d'un tourisme de qualité. Cette forme de tourisme est susceptible d'engendrer un essor économique.

Il revient aux aménageurs de concevoir des solutions originales et adaptées qui permettent leur coexistence sans pour cela détruire l'harmonie naturelle d'un lieu.

*Des habitants sont sensibles à ce type de projet qui intègre les structures et les particularismes locaux.*

## II. Le bâti « Belle Epoque » de l'ère industrielle



20. Moulin Blariaux en 1900 (Ancienne carte postale - Coll. Crédit communal).

Les vues anciennes montrent l'aspect du moulin au début du XX<sup>ème</sup> siècle.

Les façades largement percées d'ouvertures rectangulaires se miroitent dans les eaux de la Sambre.



Vue vers le moulin Blariaux.

Important volume cubique coiffé d'une haute cheminée rectangulaire, sa physionomie est typique des moulins industriels de la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, dans la tradition des fameux moulins de Beez, plus monumentaux, réaffectés quant à eux pour abriter le Ministère de la Région wallonne.

*Les nouveaux propriétaires des lieux souhaitent créer un gîte le long du GR dans le bâtiment de gauche, une maison dans celui de droite. Le bâtiment du fond qui contient les anciens silos à grain abriterait une activité encore à déterminer (par exemple, restaurant, habitations, ...). Le développement touristique du site est envisageable. Les anciennes turbines pourraient produire de l'énergie, certains silos seraient visibles, les vannes réglables. Le GR pourrait être détourné par la grille entre les pilastres et ressortir en perçant le mur en face du pont. Les randonneurs pourraient ainsi découvrir ce site industriel.*



**21. Moulin Blariaux vers 1900.**  
*(Ancienne carte postale - Coll. Crédit Communal)*

La façade du côté de la rue Blariaux présente une allure classique avec sa rangée de fenêtres en plein cintre et son badigeon clair.



**22. Grille d'entrée du moulin.**

La façade a subi des transformations. Des baies en plein cintre d'origine sont visibles sur cette photo. Le site est fermé par un portail en fer forgé entre deux pilastres de pierre. Cet intéressant témoin du patrimoine industriel solrésien mérite une rénovation qui lui rendrait, malgré les transformations, un peu de son lustre d'antan. La présence de moulins est attestée dès le milieu du XVII<sup>ème</sup> siècle à Solre-sur-Sambre.

*Le moulin est très présent dans la mémoire sentimentale des membres d'associations consultées (certains connaissent des personnes qui y ont travaillé). Chacun y va de sa suggestion pour le sauver de la ruine et exploiter une de ses multiples possibilités (relais fluvial, touristique, musée, chambre d'hôtes,...).*



### 23. Vue vers la Sambre et le moulin depuis l'arrière de l'église.

Cette vue prise depuis le promontoire de l'église montre clairement l'intérêt paysager de ce site de confluence de la Sambre et de la Thure. L'intérêt du positionnement du moulin Blariaux dans la perspective d'un développement touristique intégré est tout aussi clair.

*Des habitants estiment que les vallées de la Thure comme de la Sambre sont des lieux de découvertes sans cesse renouvelées, de repos et de détente.*



### 24. Ecluse depuis « l'île »

L'écluse de la Sambre a été aménagée dans la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle (voir les plans anciens). Mais il existait une écluse depuis le XV<sup>ème</sup> siècle qui permettait le transport de matériaux de construction.

La Haute Sambre compte dix écluses de ce type entre la frontière française et Charleroi. Entraves à une navigation rapide, elles sont appréciées des plaisanciers qui naviguent sur le cours d'eau : sites verts, mécanismes anciens et éléments de petit patrimoine conservés : pilastres, rambardes, ...



### **25. Rambarde le long de l'écluse.**

Les rambardes métalliques bordant l'écluse sont dotées d'élégantes courbes qui dénotent le soin accordé au travail de la fonte et du fer même dans un dispositif fonctionnel. Elles témoignent aussi des progrès de l'industrie métallurgique dans la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle.



### **26. Grille d'une maison années 30 - rue de la Halle.**

Cette grille d'entrée témoigne du savoir-faire des artisans ferronniers d'autrefois. Ces éléments en fonte et fer forgé embellissent le décor urbain et font partie de notre patrimoine. Mal entretenus, ils se détériorent, se fragilisent et risquent de disparaître. Ils nécessitent donc une attention particulière.



### 27. Ancienne maison communale.

L'ancienne maison communale constitue un important point de repère urbain. Elle présente une architecture typique de la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle et de l'image urbaine de l'époque industrielle que l'on qualifie de style éclectique.

La caractéristique est l'emploi de la brique ponctuée d'ornements en pierre. Des briques placées en épis dessinent des panneaux et animent la paroi. La travée centrale en légère saillie est monumentalisée par la présence d'un balcon et le couronnement par un pignon triangulaire rappelant le style gothique ou Renaissance.

*Des habitants sont très attachés à ce bel édifice auquel ils attribuent une valeur sentimentale.*

### 28. Pignon et clocheton de l'ancienne maison communale.

Cette vue de détail met en évidence la qualité de cette architecture. Le sommet du pignon est couronné d'un fronton semi-circulaire en pierre posé sur des consoles et interrompu par un socle carré surmonté d'un ornement sphérique. A l'arrière du pignon, un élégant clocheton surmonté d'une hampe ou girouette en fer forgé, se profile dans le ciel.





### 29. Ecole communale.

L'école communale avec son architecture de type éclectique en briques ponctuées d'ornements en pierre et en carreaux de céramique ressort également de l'image industrielle.

A partir de 1842, une loi impose à chaque commune d'entretenir une école primaire publique. Dans la deuxième moitié du XIXème siècle, les bâtiments scolaires deviennent des points de repères de l'espace public. Leur typologie est souvent semblable avec un corps central séparant la classe des filles de celle des garçons et parfois des pavillons réservés aux logements des maîtres d'école.



### 30. Cour de récréation.

La composition simple et également classique de la cour de récréation, plantée de quelques arbres hautes-tiges rehausse la qualité architecturale du bâtiment.



### **31. Grille d'entrée de l'école communale.**

Deux piliers entourent une grille en fonte et fer forgé qui met en valeur le bâtiment à l'arrière-plan. A remarquer la finesse des volutes ornant les chapiteaux en pierre et les motifs en courbes de la grille.



### **32. Détail d'une colonne en fonte de la grille latérale.**



### 33. La Thure vers le nord.

La présence de l'eau, aussi majestueusement représentée qu'ici, dans un centre urbanisé est un atout à valoriser dans la qualité du cadre de vie.



### 34. La Thure vers le nord.

*Des habitants sont contents du développement du projet du Vinterre concernant la zone verte naturelle des abords de la Thure, qui s'étend de la rue Pont Bara à la route de Mons. Ce projet doit être mis en relation peu à peu avec les ruelles proches, afin de ne pas être un cul-de-sac mais de redonner un essor à tout le quartier. Cet espace-nature au centre du village a une valeur sentimentale qui le rend propice à la promenade et à la détente.*



### **35. Rue Waresaix vers la rue Pont Bara.**

*Le souhait d'habitants de voir rattacher le projet du Vinterre avec les ruelles proches est bien illustré par l'usage que l'on voit ici. Ils sont sensibles à des projets respectueux des structures et de particularismes locaux.*



### **36. Petites maisons rue Waresaix.**

Ces petites maisons de type ouvrier sont bien conservées. Le badigeon clair illumine l'ensemble. Cette architecture en léger retrait et précédée d'un jardinet fleuri s'intègre bien dans le cadre paisible des bords de la Thure.



**37. Enfilade de maisons en briques rue Pont Bara.**

Les enfilades de maisons mitoyennes en briques type maisons de rangée qui bordent la rue Pont Bara attestent le développement de ce quartier à l'époque industrielle. Ce sont pour la plupart de modestes bâtisses de deux travées et deux niveaux, d'une architecture empreinte de sobriété. La qualité émane de l'homogénéité de certains ensembles.



**38. Ancienne enseigne - rue de l'Espéranto.**

Les anciennes enseignes s'inscrivent dans l'espace urbain sans le perturber, ici pour indiquer un lieu de communication, le bureau de poste.



### **39. Maison années 30 surplombant la rue de la Halle.**

Datant des premières décennies du XXème siècle, cette demeure bourgeoise rappelle la typologie des villas Belle Epoque caractéristiques des lieux de villégiature. Par les jeux de polychromie animant les façades, elle s'inscrit toutefois sans heurt dans le noyau ancien de Solre-sur-Sambre. Son allure monumentale est mise en évidence par sa situation sur la hauteur.

### **40. Maison années 30 - rue Mont de Solre.**

Cette habitation s'inscrit dans les courants architecturaux caractéristiques des années 30. Elle emprunte certains éléments au mouvement moderniste, comme les fenêtres horizontales, les corniches débordantes, et d'autres détails au style Art déco, par exemple le bow-window, la géométrisation du décor et la stylisation du motif de la grille en fer forgé.



## B. Observations sur quelques problématiques urbaines



### 1. Angle des rues Pont Bara et de la Halle.

De manière malencontreuse, les carrefours les plus vastes sont transformés en mer d'asphalte peu compatible avec une vie urbaine. Les véhicules roulent vite, se positionnent n'importe où, les piétons doivent s'engager dans des marathons parfois dangereux pour traverser l'espace et ont même un sentiment d'insécurité sur des trottoirs réduits à leur plus simple expression. Tous ces lieux sont des lieux de rencontre potentiels qu'un aménagement plus respectueux de tous pourraient hautement valoriser.

Outre le manque d'aménagement de la voirie, la perception de l'espace est perturbée par le front bâti le délimitant, abîmé par l'adjonction de garages. Il forme un arrière-plan peu valorisant pour la chapelle Saint-Antoine, patrimoine classé.

### 2. Pavage sous l'asphalte (angle des rues Saint-Médard, de la Halle et Blariaux).

La perte des revêtements traditionnels (pierre bleue, ou pavage en grès, souvent placés avec art, ici en éventail) contribue à la monotonie des espaces due aux asphaltages continus. Des solutions plus riches par l'association de matériaux traditionnels et modernes doivent permettre de concilier le respect d'un patrimoine apprécié et appréciable avec la qualité et la facilité du déplacement pour tous.





**3. Eglise et maison communale en 1906**  
*(Ancienne carte postale - Coll. Crédit communal).*

Un front de bâtisses anciennes relie de manière harmonieuse deux importants patrimoines, l'église et la maison communale. Il y a un mariage très réussi entre les briques et les moellons en pierre, utilisés à la fois dans les deux maisons et se prolongeant dans le soubassement de la tour et son élévation.



#### **4. Le même site aujourd'hui.**

Cette photo montre combien il est délicat d'intervenir dans le bâti ancien. Même une petite modification comme l'adjonction d'un auvent ou le changement d'une porte peuvent avoir des répercussions sur l'harmonie d'ensemble.



### 5. Contraste entre deux façades.

Le dérochage des façades part d'une volonté de retrouver ce qu'on croit être leur « authenticité ». Ce jugement n'est pas fondé : c'est la façade à gauche avec son enduit qui est la plus authentique. Décapée, la maison de droite présente une façade en briques et moellons qui, fruits d'une modification des ouvertures, n'ont pas été conçus pour être apparents. L'enduit avait permis de camoufler les transformations en homogénéisant la façade. De plus, l'harmonie entre les deux façades a été brisée par l'enlèvement de l'enduit.



### 6. Vitrail de l'église Saint-Médard.

Les verrières des églises souvent ornées de vitraux anciens sont fragilisées par divers facteurs : intempéries, vandalisme, déjections d'oiseaux. Elles nécessitent une protection appropriée qui ne peut se faire sans l'intervention de spécialistes.

**Quelques commentaires recueillis auprès des habitants concernent des sites qui n'ont pas été photographiés :**

- *La rue de la Thure est appréciée pour le « trou aux fées », dit des Sarrasins, qui est un lieu de promenade à valoriser pour sa beauté et sa valeur sentimentale très forte chez de nombreux habitants. L'ancien moulin Durieux et la ferme de l'Abbaye reviennent également souvent dans les citations. Ces sites peuvent être considérés comme complémentaires des fours à chaux, actuellement envahis par la végétation mais situés à proximité sur l'ancienne commune d'Hantes-Wihéries.*
- *Le quartier de la gare revient souvent dans les endroits cités. Ses ruelles tranquilles et paisibles devraient toutefois être éclairées pour éviter l'insécurité. Quelques belles maisons anciennes gagneraient à être mises en valeur par la suppression de quelques ruines qui donnent une impression d'abandon et de tristesse. Plus loin dans la rue de la gare, la « Clicotte » est considérée comme un chancre. Plus loin encore, l'ancien bâtiment Someville, repris par la commune, est considéré comme un lieu à utiliser au maximum.*
- *La ferme du Clocher est appréciée comme mémoire collective d'une époque historique très ancienne.*
- *L'insécurité routière est au nombre des préoccupations, en particulier dans les rues du goulot, Mont de Solre et Cavée ainsi que dans la rue Astrid.*
- *Le dernier endroit signalé est le zoning qui est décrit comme sinistre, peu occupé et manquant de dynamisme.*

## 4. Conclusions

Le coeur aggloméré de Solre-sur-Sambre préserve un cadre homogène où règne l'harmonie entre les éléments naturels et construits. Il bénéficie aussi de sa situation à la confluence de deux rivières, la Sambre et la Thure.

Deux ambiances distinctes - marquées moins par des quartiers que par des typologies architecturales - se focalisent autour de deux pôles principaux : l'un ancien, le château féodal, dont l'intérêt dépasse le cadre local et assure la renommée de Solre-sur-Sambre et l'autre, industriel, le Moulin Blariaux, patrimoine social, symbole de la mémoire collective, qui attend une réaffectation. La proximité de ces deux pôles permet d'assurer la cohésion d'un projet de revalorisation. De plus, la Commune peut compter sur un noyau associatif dynamique pour porter un mouvement d'émulation autour de l'amélioration du cadre de vie.

### ***1. Le château et le noyau villageois ancien***

Sur le plan du bâti, on ne déplore aucune dégradation majeure : seules de petites interventions inadéquates, à première vue réversibles, endommagent la perception d'ensemble. L'adoption, par exemple, d'une réglementation sur les façades permettrait d'y pallier. Trois des quatre bâtiments classés de Solre-sur-Sambre figurent dans cette zone : outre le château, l'église Saint-Médard et la petite chapelle Saint-Antoine.

La perception des cheminements anciens reste forte : rues courbes, ruelles pittoresques. Quelques améliorations pour faciliter et sécuriser le déplacement des piétons amèneraient un plus indéniable dans le parcours découverte du noyau urbain.

#### ***• Les éléments intéressants sont :***

- le **château et son environnement naturel** : un cadre paysager exceptionnel propice à la détente et à la promenade, offrant divers points de vue sur ce patrimoine remarquable;
- face au château et le valorisant davantage, la **place communale**, espace public de qualité, véritable oasis verte, lieu de rencontre et de jeux, à l'abri de la circulation;
- l'atmosphère patrimoniale des rues anciennes, **rue Saint-Médard et rue de la Halle** :
  - les enfilades de façades enduites des XVIIIème - XIXème siècles, dont les enduits blancs apportent luminosité et fraîcheur;
  - les cheminements sinueux des voiries, principalement rue de la Halle, soulignés par des talus et proposant une découverte par pans successifs du centre, caractéristiques de l'ambiance des villes anciennes;
- la **ruelle Maton** comme liaison pittoresque entre le château et le noyau villageois.

#### ***• Les problématiques à améliorer sont :***

- la **restauration de la toiture** de l'église Saint-Médard;
- l'**inaccessibilité du château** : des possibilités de visites, même très ponctuelles, sont très souhaitées par le public;
- l'**élargissement extrême de certains carrefours**, au détriment de l'espace réservé aux piétons et aux riverains; ainsi, le carrefour des rues de la Halle et Pont Bara dont l'espace réservé aux véhicules motorisés est d'une largeur excessive. Un tel lieu pourrait être plus judicieusement aménagé en véritable placette publique;

- le **dérochage des façades enduites ou le manque d'entretien** entraînant la disparition de ce type de revêtement ancien et la rupture des alignements homogènes;
- la **disparition de revêtements de voirie anciens** au profit de l'asphalte;
- d'une manière plus générale, l'**absence de perception du noyau ancien** à partir de la route de Mons (la ferme du Clocher, patrimoine classé, pourrait probablement jouer un rôle de signal).

## **II. Le bâti « Belle Epoque » de l'ère industrielle**

Solre-sur-Sambre n'a pas connu la même explosion démographique qu'Erquelinnes où la ville s'est littéralement dédoublée. Solre est déjà anciennement une grosse bourgade : le tracé de la plupart des rues existe dès le XVIIIème siècle et elles se densifient au cours du temps. Quand on s'éloigne des rues Saint-Médard et de la Halle, cette évolution est perceptible et on se trouve en présence d'un bâti plus mixé de typologies anciennes et industrielles. Ce mixage apparaît dans les petites rues de liaison entre l'axe ancien de la rue de la Halle et l'artère formée par la rue Mont de Solre (rues Pont Bara et Waresaix). Cette dernière possède une image d'ensemble plus XIXème-XXème siècles et un bâti plus hétérogène avec des constructions originales côtoyant des architectures moins réussies. La spécificité du quartier est le passage de la Thure, très présente au sein des îlots bâtis et qui offre une percée bucolique, dans un bâti mitoyen plus urbain.

### **• Les éléments intéressants sont :**

- des **bâtiments phares** comme la **Maison communale et l'école** (rue de la Halle), points de repère pour la population locale. Ce sont de remarquables témoins du style éclectique caractéristique de l'image urbaine de la fin du XIXème siècle. Ils s'intègrent dans le noyau bâti par leurs proportions. L'usage de la brique et la pierre crée des notes de couleurs;
- la **zone verte naturelle formée par les abords de la Thure** créant une ambiance champêtre au sein même du noyau aggloméré. Cette zone (du Pont Bara à la route de Mons) fait l'objet d'un projet d'aménagement en cours (projet du Vinterre dans le cadre du programme européen Leader II).

### **• Les problématiques à améliorer sont :**

- l'**ensemble formé par le Moulin Blariaux** à réaffecter, avec la mise en valeur du haut potentiel du site : son inscription dans un cadre naturel intéressant et bien préservé en bordure d'une écluse de la Sambre avec des possibilités importantes d'exploitation touristique : gîte rural, tourisme fluvial, valorisation du patrimoine industriel et technique (écluse, ...);
- enrayer les **petites interventions inadéquates** (châssis et auvent en aluminium, par exemple) qui portent préjudice à la perception du patrimoine (maison communale notamment) mais aussi assurer la **préservation du petit patrimoine** (grilles, rambardes, ...);
- au sein du **« projet Vinterre »**, le souhait exprimé par certains habitants est de **prévoir des liaisons avec les ruelles avoisinantes**.